



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Puy-en-Velay, le 02/08/2021

France Relance : des lauréats en Haute-Loire pour le recyclage des friches et un nouvel appel à projets lancé

Dans le cadre du plan de relance, le Gouvernement a déployé un fonds dédié au financement des opérations de recyclage des friches. Initialement doté de 300 millions d'euros, il a été porté à 650 millions d'euros grâce à un abondement complémentaire annoncé par le Premier ministre en mai dernier.

La reconquête des friches constitue un enjeu majeur d'aménagement durable des territoires pour répondre aux objectifs croisés de maîtrise de l'étalement urbain, de revitalisation urbaine et, par conséquent, de limitation de la consommation des espaces naturels et agricoles, dans la droite ligne de la stratégie « Eau Air Sol » pour la préservation des ressources en Auvergne-Rhône-Alpes. Des friches urbaines, commerciales, ferroviaires ou routières, industrielles, militaires ou minières, et plus généralement du foncier déjà artificialisé mais sous-utilisé, existent et pourraient être réutilisés pour des projets d'aménagement ou de relocalisation d'activités, et ainsi permettre d'éviter l'artificialisation des sols si de tels projets se développaient sur des terrains naturels ou agricoles.

La première édition 2020-2021 du fonds friches en Auvergne-Rhône-Alpes a d'ores et déjà permis de mobiliser 28,7 millions d'euros pour financer 46 opérations de recyclage retenues par Pascal Mailhos, préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, préfet du Rhône.

En Haute-Loire, 2 projets de travaux ont été sélectionnés, au Puy-en-Velay et à Saint-Just-Malmont. 2 autres projets lauréats du fonds ADEME à Yssingeaux et à Saint-Maurice-de-Lignon bénéficieront d'une aide pour financer des études.

La Société d'Économie Mixte Locale du Velay (SELM) percevra une subvention de 173 319 € pour réhabiliter de l'îlot Boucher de Perthes qui couvre une superficie de 10 000 m². Également lauréate du fonds friches, avec une subvention de 190 000 €, la commune de Saint-Just-Malmont souhaite aménager une résidence pour seniors dans l'ancienne usine Cheynet. Le fonds Ademe permettra de financer les études en vue de la réhabilitation de la friche des ateliers mécaniques du Velay à Yssingeaux (15 208 €) et de la friche polluée de l'ancienne unité de cycle Bardon à Saint Maurice de Lignon (47 032 €).

Compte-tenu du succès de cette mesure de France Relance et des besoins exprimés par les territoires de notre région, un nouvel appel à projets doté d'une enveloppe de 36,5 millions d'euros est lancé jusqu'au 27 septembre 2021 auprès des collectivités, entreprises publiques locales et bailleurs sociaux notamment. Face aux besoins importants de logements, le dispositif est désormais ouvert aux projets exemplaires visant à produire des logements en zone tendue.

Pour en savoir plus : https://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/36-5-millions-deuros-dedies-au-deuxieme-appel-a-a19956.html
https://umap.openstreetmap.fr/fr/map/les-laureats-du-fonds-friches_618166#11/45.1898/3.9922